COMMUNE DE WINGERSHEIM

Département du Bas-Rhin Arrondissement de SAVERNE Canton de BOUXWILLER

Date de convocation : 16 avril 2015

Extrait des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 avril 2015

Sous la Présidence de Bernard FREUND, Maire Elus: 15 - En fonction: 15 - Présents: 12

Présents : SPITZER François - KOESSLER Michèle - ECKART Jean-Luc - BREZE Catherine -

FRITSCH Christelle - FUCHS Albert - FUCHS Didier - LAPP Sébastien - MEYER Isabelle

- UGE Brigitte - WOLFF Jennifer

Absents excusés: BURGER Sylvie - GANTZER Pierre - REMOND Xavier

DCM 23-2015

3 - Domaine et patrimoine

3.2 - Aliénations

Lotissement « Les Houblonnières » - ventes de terrain

Le Conseil Municipal,

VU l'arrêté n° PA06753914E0001 en date du 26 août 2014 autorisant le Lotissement d'Habitation « Les Houblonnières » ;

VU les travaux de viabilisation réalisés à ce jour ;

VU l'autorisation de vente des lots en date du 30 mars 2015 ;

VU le procès-verbal d'arpentage effectué par le Cabinet LAMBERT à BRUMATH ;

VU la délibération n° 73-2014 en date du 19 novembre 2014 fixant les prix de vente des terrains pour une maison individuelle à 14.200 € HT et 16.864,78 € TTC l'are :

Considérant la demande de terrains enregistrée à ce jour :

DÉCIDE de vendre un terrain à bâtir aux personnes et conditions suivantes :

Section 33 – parcelle provis. 8/22 Lot 8 avec **5,31 ares**

A M et Mme LOPEZ Arnaud

1 rue Prosper Mérimée 67170 BRUMATH

Prix total HT 75.402,00 €

- Prix total TTC 89.551,98 €
- AUTORISE le Maire à signer les actes de cession pour le compte de la Commune de WINGERSHEIM
- CHARGE Me SALAVERT Albert, Notaire à BRUMATH, de la rédaction de l'acte de vente. (adopté à l'unanimité)

DCM 24-2015

2 - Urbanisme

2.1 - Documents d'urbanisme

Approbation de la mise en compatibilité du dossier de Plan Local d'Urbanisme

M. le Maire explique le déroulement de la procédure de déclaration de projet prévue à l'article L123- 14-2 du Code de l'Urbanisme et rappelle les données du projet ayant généré la procédure : la construction d'un groupe scolaire intercommunal

Il précise ensuite les points du PLU nécessitant d'évoluer afin de permettre la réalisation dudit projet.

Le Conseil Municipal,

VU le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L123-14-2 et R 123-23-3 ;

- **VU** la délibération du Conseil Municipal du 17 novembre 2011 approuvant le Plan Local d'Urbanisme ;
- **VU** l'examen conjoint du projet avec les personnes publiques associées en date du 2 septembre 2014 :
- VU l'arrêté préfectoral en date du 12 décembre 2014 soumettant le projet de PLU à enquête publique qui s'est déroulée du 12 janvier au 12 février 2015 ;
- VU les conclusions du commissaire enquêteur ;
- **Considérant** que les remarques émises par les services consultés et les résultats de ladite enquête publique ne justifient pas de modifications du projet de PLU tel qu'il a été soumis à l'enquête publique PLU :

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré :

• **DÉCIDE** d'approuver la mise en compatibilité du PLU afin de permettre la réalisation du projet conformément à l'article L123-14-2 IV 2°.

Conformément à l'article R 123-25 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et mention de cet affichage sera insérée dans un journal diffusé dans le département.

(adopté à l'unanimité)

DCM 25-2015

- 9 Autres domaines de compétences
- 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Chasse communale – agrément des membres de l'association

Le Conseil Municipal,

VU la délibération du Conseil Municipal n° 67-2014 du 28 octobre 2014 attribuant les lots de chasse 1 et 2 par convention de gré à gré à l'Association de Chasse du Klausberg représentée par M. ARBOGAST Robert domicilié 7 rue du Moulin à BRUMATH;

VU l'assemblée générale de l'Association « Du Klausberg » en date du 4 avril 2015 :

- DÉCIDE d'agréer les membres suivants :
- M. ARBOGAST Robert, 7 rue du Moulin à 67170 BRUMATH, président
- M. FUCHS Joseph, 53a rue Principale à 67500 BATZENDORF, 1er vice-président
- M. BASTIAN Charles, 11 rue des Noyers à 67670 WALTENHEIM S/ZORN, 2^e vice-président
- M. GERLING Joseph, 13 rue de Mommenheim à 67670 WITTERSHEIM, secrétaire
- M. FERRY Sébastien, 29a rue de la Gare à 67130 RUSS
- M. HAUSBERGER Damien, 5a rue des Pruniers à 67110 NEHWILLER
- M. HERTRICH Sébastien, 6b rue des Champs 67170 MITTELSCHAEFFOLSHEIM
- M. HUG Jean-Pierre, 102 rue des Jardins à 67350 UHLWILLER
- M. MANUEL André, 1 rue des Chasseurs à 67620 SOUFFLENHEIM
- M. MOSSLER Frédéric, 3 rue du Dr Schweitzer à 67120 DORLISHEIM
- M. ROCHEL Bertrand, 11 Les Jardins de la Grafenbourg à 67170 BRUMATH
- M. ULRICH Gérard, 20 rue Baudelaire à 67200 STRASBOURG

Par ailleurs, il est précisé que :

- L'Association est titulaire des lots de chasse contigus de WINGERSHEIM, WALTENHEIM, HOHFRANKENHEIM et MUTZENHOUSE
- L'Association de Chasse « Du Klausberg » a pour garde-chasse M. AUGUSTIN Joseph
- La présente délibération est notifiée à la DDT.

(adoptée à l'unanimité)

Pour extrait conforme
Le Maire : FREUND Bernard